CHEMINS DE FER.

...EN & CRESCENT ROUTE
...LEANS & NORTH EASTERN R R
...ABAMA & VICKSBURG RY
...BURG SHREVEPORT & PACIFIC R R

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 4 Fast Mail
Part de la N.-Orléans.	7:10 p.m.	8:10 a.m
Arrive à Meridian...	10:00 a.m.	8.45 p.m
Part de Meridian.....	11:00 a. m.	5 30 a.m
Arrive à Birmingham	3:35 a.m.	11:20 a.m
Arrive à Chattanooga	9 30 a.m.	7:30 p.m
Arrive à Lexington..	4:50 p.m.	4:30 a.m
Arrive à Cincinnati..	7:20 p.m.	7:20 a.m

Seulement 24 heures à Cincinnati avec des chars dortoirs Pullman sans changement, laissant la Nile-Orléans tous les jours à 7:10 P. M.

Chars dortoirs sans changement à New York laissant la Nile-Orléans ous les jours à 7:10 P. M. via Roanoke, Va. Washington, D. C., seulement 41 heures à New York.

Bureau des Billets du Q. & C. Hôtel St-Charles.

R. H. GARRATT, Ass't Gen. Pass. Agent. A. F. BARNETT, G. P. A.
1er jan—1an

Bureau de Billets de la Ville, Coin St-Charles et Canal.

Depot de Passagers, Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs. Arrivées

Express de la Californie. No 20....6 20 p. m. No 19....7 55 a. m.

Express du Tourist du Mexique. ...9:00 a. m. No 17...6:40 p. m. ...Buffet Drawing Room Sleepers ...20 entre la Nouvelle-Orléans, Los ... et San Francisco. Nos 17 et 18 entre ...-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

Semi-Weekly Tourist Sleepers quittant la Nile Orléans tous les jeudis et samedis ...pour San Francisco. fév—1 an

ILLINOIS CENTRAL

Arrivées et départs en effet le 19 déc 1897.

Départ. Arrivée.

Chicago & St-Louis Limited.
No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M.
Le train le plus rapide et le mieux équipé laissant la Nile-Orléans.

Louisville & Cincinnati Limited.
No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M.
Chars dortoirs Pullman, et chars avec chaises à bascule.

Fast Mail.
No 2, départ 7 20 P.M.
No 1, arrive 8:30 A. M
Chars dortoirs à Water Valley, Holly Springs, Jackson, Tenn., Cairo, St-Louis et Chicago.

Louisville & Cincinnati,
No 2, départ 7.20 P. M.
No 1, arrive 8:30 A. M.
Memphis, Louisville et Cincinnati sans changement.

Local Mail and Express.
No 24, départ 7:00 A. M.
No 23, arrive 10:00 P. M.
Pour St-Louis et les stations intermédiaires.

McComb City Accommodation.
No 32, départ 6:00 P. M.
No 31, arrive 9:30 A. M.

Yazoo & Mississippi Valley R. R
No 6, départ 4:20 P. M.
No 5, arrive 11:30 A. M.
Chars dortoir, Nile-Orléans à Vicksburg, Memphis et Kansas City.

Local Day Express.
No 22, départ 8:15 A. M.
No 21, arrive 5:30 P. M.
Pour Vicksburg Natchez et les points intermédiaires.

Baton Rouge Accommodation.
No 34, départ 4:30 A. M.
No 33, arrive 9;15 A. M.
S'arrête à toutes les stations.
Bureau des billets, St Charles et Commune.

W. A. KELLOND, WM MURRAY, D. P. A. Ass. Agent Gén des Pass. Nile-Orléans.
28 nov—

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT.

No.	Arrivées	No.	Departs
3 fast line	....7:40 a m	6 fast line	..7:55 a m
1 fast mail	...7:15 pm	4 limited	.11:15 am
5 limited	8:10 pm	2 fast m'l.	7:40 pm
9 coast accom dim excepté...	9:50 am	8 coast accom dim excepté.	3:45 pm

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour Chicago sans changement.

JOHN KILKENY, Div. Pass Agent.
C. P ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.
1mars—au 31 déc

LIBRAIRIE FRANCAISE

IMPRIMERIE et CABINET

DE LECTURE

L. DERMIGNY,

196 West 25th St. N. Y.

Seul Agent et Dépositaire du *Petit Journal* et de journaux français.

Romans et Livres de fonds prix de Paris.

Nouveautés, Publications diverses, Parcelles romaines, Gravures, Musique, Chansons etc.

Editeur du *Guide de Poche* franco-américain illustré des Etats-Unis contenant tous les renseignements intéressant les Français aux Etats-Unis, les cartes des Etats-Unis, du Mexique et des Antilles, des villes de New-York, Nouvelle-Orléans, San Francisco, des câbles du monde entier et un annuaire de 6500 noms et adresses de Français aux Etats-Unis, notamment ceux de la Nouvelle-Orléans.

Prix: broché 30cents; relié 50 cents.

GUIDE COMMERCIAL.

PLOMBIER.

John David Burghardt, 431 et 433 Royale, entre Conti et St Louis. Téléphone 1476.

PHARMACIES.

A. Mailhes, coin Royale et St Louis.

UNE DECOUVERTE.

Boucles d'oreilles et diamants, 30 0/0 d'escompte aux acheteurs, Palais Weinfurter Conti et Passage de la Bourse.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE
TRÈS JOLI
—ET—
PRESQUE NEUF
SUR LE PITTORESQUE
BAYOU ST-JEAN.

DANS LA PARTIE LA PLUS SALUBRE ET LA PLUS ÉLEVÉE DE LA VILLE.

EN FACE DU SOUTHERN PARK, PRÈS DU PARC DE VILLE ET DU JOCKY CLUB, À PROXIMITÉ DES BELLES PROPRIÉTÉS DE NOS CITOYENS ESTIMÉS LOUIS CUCULLU, VEUVE A. L. TISSOT, B CABIRAC, D. CEFALU, A. ROUX, E. BLANC ET AUTRES.

Lots vacants adjoignant les susdites propriétés.

Succession de Ernest Merel.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 54,279.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune MERCREDI, 12 janvier 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre St. Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 décembre 1897 pour le compte de la dite succession, les propriétés de valeur suivantes à savoir..

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le second district de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par le Bayou St-Jean ou la rue Moss et l'avenue Esplanade et la Grande Route St-Jean désigné par la lettre B, sur un plan de D. E. Seghers, architecte, en date du 30 novembre 1897, mesurant 36 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Moss ou Bayou St-Jean, 277 pieds 4 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté touchant à la propriété de Louis C. Cullu, Esq., 35 pieds de largeur sur la ligne du fond et 266 pieds 6 pouces et 1 ligne sur la ligne du côté du lot A.

Les améliorations consistent en un joli cottage, presque neuf, double, retiré de la rue et ayant galerie devant, salon, salle à manger, deux chambres à coucher, office, cuisine de chaque côté, citerne, lieux d'aisance, etc., de chaque côté.

2° Un certain lot de terre, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district et ilet que le lot B ci-dessus décrit et le touchant et désigné par la lettre A. mesurant d'après le plan de Seghers, ci-dessus mentionné, 28 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Moss ou Bayou St-Jean, sur une profondeur de 266 pieds 6 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté du lot B, 27 pieds 6 pouces et 4 lignes de largeur sur la ligne du fond et 258 pieds sur la ligne de côté de la propriété de B. Cabirac Esq.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de un et deux ans pour des billets de l'acquéreur, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication et garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur, privilège et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant toutes les taxes de 1897. Un dépôt de dix pour cent comptant devant être payé au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant M. C. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 déc—8 9 15 22 29 -5 12 janvier

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Allée Jane, près la rue Banks.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—JEUDI, 6 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C, en date du 1er décembre 1897 et rendu dans la succession de Paul Hoegi ou Haegi, No 51,677 du Dossier de la dite Cour—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Banks, White, Palmyre et l'allée Jane, désigné comme lot No 25 et mesurant 26 pieds 7 pouces de face à l'allée Jane sur une profondeur de 114 pieds 10 pouces et 1 ligne.

Conditions—Un tiers ou plus comptant le reste à 1 an de crédit, avec billet portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie; un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 déc—5 12 19 26—jan 2 6

Leopold Dupont vs Pierce Caseau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 49,827—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Marquez, Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans, agissant comme liquidateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Dinkelspiel & Hart, avocats.
17 déc—17 31 25

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie que le 16me jour de décembre 1897, jugement a été rendu en cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Dans l'affaire de l'interdiction de Mlle Lina Pareti—No 30.169—Division A.

JUGEMENT.

Dans cette affaire, soumise pour adjudication, sur la pétition de l'interdit et son mari pour la révocation de l'interdiction ci-avant décrétée par cette Cour, la loi et l'évidence étant en faveur des pétitionnaires, et la Cour considérant l'assentiment de la curatrice et le certificat des médecins enregistrés, et pour les raisons verbalement assignées

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur des pétitionnaires révoquant l'interdiction de Mme Lina, ou Natalina Pareti, maintenant la femme de Francesco Peretti; et, par conséquent, que le jugement d'interdiction rendu ici le dixième jour de juin dix huit cent quatre ving dix, et signé le seizième jour de juin dix-huit cent quatre vingt-dix, soit maintenant rappelé et mis de côté.

Jugement rendu le 16 décembre 1897.
Jugement signé le 22 décembre 1897.
Signé: T. C. W. ELLIS, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce vingt deuxième jour de décembre en l'année de Notre Seigneur, Mil-Huit-Cent Quatre Vingt-Dix-Sept.

P. A. DUCOING, Député-Greffier.
23 déc—23 28—1jan

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orleans.—Nouvelle-Orléans, le 21 décembre 1897.—A une élection des actionnaires de cette banque tenue le 20 courant, les messieurs suivants ont été unanimement élus directeurs pour servir durant l'année prochaine

NUMA LANDRY, JULIUS KOCH,
FRANK BARKER, CHAS POZZI,
GEORGE LHOTE, A. J. LAGARDE,
A. H. SIEWERD.

A une réunion du Bureau de Direction tenue ce jour, NUMA LANDRY a été unanimement réélu président et J. A. DE BLANC, caissier.

22 déc—1 com

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

...—Résidence ... bois et couverte en ... presque neuve, 4 chambres de ... côté, encoignure St-Claude et ...—Propriété de choix dans le Troi... District—Joli voisinage, chars électriques, églises, écoles, marchés, etc., à ...

Succession de Margaret Scheffer, épouse décédée de John R. Williams.

No 45,369—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR LOUIS A. RICHARDS, & CO—LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau No.629 rue Commune, le MARDI, 4 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B lequel dit ordre porte la date du 3 août 1897, approuvant et homologant les procédures d'une assemblée de famille tenue pardevant George Montgomery, Esq., notaire, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu aux enchères publiques, les propriétés suivantes, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Clouet, Montégut, Remparts et St Claude, désigné par la lettre "I" sur un plan et certificat d'arpentage fait par D. E. Seghers, voyer, le 26 septembre 1896 annexé à un acte passé pardevant R. P. Upton, notaire, le 2 octobre 1896. Ladite portion de terre forme l'encoignure des rues Clouet et St Claude et mesure 33 pieds, 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Clouet par 93 pieds 9 pouces de profondeur et de face à l'avenue St Claude. Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un cottage double en bois ardoisé, presque neuf, contenant quelque 4 chambres de chaque côté, citernes, hangar double, etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement et garantis par hypothèques spéciales sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1897 en plus et au-dessus du prix d'adjudication. 10 0/0 de dépôt du prix d'achat requis au moment de l'adjudication pour lier la vente Acte de vente pardevant Félix J Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 déc—4 5 12 19 26—jan 2 3 4

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage rue Kerlerec, près Dauphine.

Succession de Mme L. M. McDonnell.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 4 janvier 1898 à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 2 décembre 1897, in re succession de Mme L. M. McDonnell [No 54,468 du Dossier] il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre ensemble avec tout a les bâtisses, etc. qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, anciennement Histoire, Dauphine, anciennement Grands Hommes, Bourgogne, anciennement Craps et Bourbon, anciennement Bagatelle, désigné comme lot No 3 et mesurant 29 pieds 10 pouces de face à la rue Kerlerec, 95 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Dauphine, 63 pieds 11 pouces 3 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Bourgogne et 30 pieds 8 pouces sur la ligne du fond.

Les améliorations, connues comme les Nos 923 et 925 rue Kerlerec, consistent en un bon cottage, aisément subdivisé en demeures doubles, cuisines dans le fond, citernes, hangars, etc. Excellente localité, rue pavée en briques vitrifiées près des lignes électriques, écoles, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en paiements égaux à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèques et lien et privilège du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement final.

L'acquéreur devant assumer les taxes de 1897—Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant R. J. Legardeur, Notaire. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent à la vente.

3 déc—3 4 5 12 19 26—jan 4

PAR Wm. P. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de

McArdle & Sinclair Mfg. Co., Ltd.

EN LIQUIDATION.

FABRIQUE DE VALEUR

—DANS LE—

SIXIEME DISTRICT.

PAR WM. P. CURTIS, Encanteur—Bureau No 331 rue Carondelet, le JEUDI, 20 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté du 16 décembre 1897, dans l'affaire de McArdle & Sinclair Mfg. Co.- Ltd.. en liquidation, No 52,687, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, il sera vendu aux enchères publiques, les propriétés suivantes, comprenant les propriétés foncières et les immeubles par destination, comme suit—

Tous et séparément ces douze lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues Howard, anciennement St George, Liberté, anciennement Green, et Delachaise, désignés comme lots numéros six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize et dix-sept, dans l'ilet numéro cinq cent cinquante-six (556), sur un devis ou certificat d'arpentage fait par George H. Grandjean, député voyer de ville, en date du 1er août 1892, et annexé pour référence à un acte passé pardevant John J. Ward, notaire, le 2 août 1892. Lots Nos six à dix inclusivement se touchent et mesurent chacun trente [30] pieds de face à l'avenue Louisiana sur cent vingt huit [128] pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le dit lot No dix forme l'encoignure de l'avenue Louisiana et de la rue Howard, anciennement St. Georges. Lots numéros onze à seize inclusivement se touchent aussi et ceux numérotés onze et douze chacun mesurent trente-deux pieds de face à la rue Howard sur cent cinquante (150) pieds de profondeur entre lignes parallèles, et les lots numérotés treize à seize inclusivement mesurent chacun trente-deux (32) pieds de face aux dites rues Howard, anciennement St Georges, sur cent vingt (120) pieds de profondeur. le dit lot No seize formant l'encoignure des dites rues Howard (anciennement St. Georges) et Delachaise et lot No dix-sept mesure trente pieds (30) de face à la rue Delachaise, par cent vingt-huit (128) pieds de profondeur entre lignes parallèles et la ligne de côté la plus près de la rue Howard (anciennement St Georges) se joint à la ligne du fond de différents lots numérotés de treize à seize inclusivement sur le devis ci-mentionné. Ensemble avec les machines, bouilloires, lattes, moulin, shaper, presse à perforer, dynamo, etc., avec poulies, courroies, outils et ustensiles matériel, modèles en main et en fabrique, dessins, stock en main complet et en voie de complétion avec meubles de bureau et installation sur la propriété d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—A être vendu en bloc pour un tiers comptant, la balance garantie par hypothèque avec les clauses usuelles à un et deux ans de crédit avec des billets portant 8 pour cent par an d'intérêt. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent à l'adjudication et payer l'acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire

Voir l'inventaire en nos bureaux et le plan à la Bourse.

21 déc—21 26—2 9 16 jan. à date

Nouvelle Orléans, 26 nov. 1897.

Une réunion spéciale des actionnaires de la "Merchants Insurance Co." (Compagnie d'Assurance des Marchands) sera tenue aux bureaux de la compagnie No 622 rue du Canal le lundi 27 décembre 1897, à une heure P. M., dans le but de voter sur la proposition d'une réduction du capital avis duquel a été envoyé par la poste à chaque actionnaire, conformément à l'article (6) six de la Charte de la Compagnie

[JULES MONTREUIL. Secrétaire.
27 nov—1m

VENTES A L'ENCAN.

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Margaret Guth VS William A. Guth et als.

No 53,321—Cour Civile de District—, Division E.

PAR JACOB A.REINACH, Encanteur—Bureau 626 Place Commerciale, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune, JEUDI, le 13 janvier 1898, à midi, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, rendu le 17 novembre 1897 et signé le 23 novembre 1897, la propriété suivante décrite sera vendue à l'enchère publique—

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Huitième, Neuvième, Fulton (maintenant St. Thomas) et Levée (maintenant Tchoupitoulas) et mesurant comme suit: Le dit lot No 12 mesurant 25 pieds de face à la rue Fulton (maintenant St. Thomas) sur une profondeur de 136 pieds entre lignes parallèles borné sur un côté par la ligne du fond des lots Numéros 7, 8, 9 10, et 11 sur l'autre ligne de côté par le lot No 13 et le lot No 13 touche au dit lot No 12 et mesurant 25 pieds de face à la rue Fulton, maintenant St Thomas, sur une profondeur de 136 pieds entre lignes parallèles. A. M., et le dit lot No 13 est borné d'un côté par la ligne du fond des lots Nos 14, 15, 16, 17 et 18 et sur l'autre ligne de côté par le dit lot No 12. La dite propriété est connue comme le No 3118 rue Fulton, maintenant St-Thomas.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un et deux ans, avec intérêts au taux de 8 pour cent par an, de la date jusqu'au paiement et toutes les clauses usuelles de garantie; les taxes de 1898 devant être assumées par l'acquéreur; un dépôt de 20 pour cent sera requis pour lier la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Joseph D. Taylor, Esq., notaire.

12 déc—12 19 26—jan 2 9 à date.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bois de Charpente et Terres de Prairie dans les Paroisses Vermillion et Avoyelles

Succession de Laurent Lacassagne.—A l'encan.

No 48,277—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B".

PAR JOHN O'CONNOR & CO., ALFRED C GREEN, Encanteur—Bureau, No 828 rue Commune — JEUDI, 6 janvier 1898, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 17 décembre 1897, il sera vendu aux enchères publique, les propriétés ci après décrites, à savoir—

Dans la paroisse Avoyelles.

Les diverses étendues de terre situées dans la paroisse Avoyelles, Etat de la Louisiane, et décrites comme suit:

1° La moitié ouest de la section — et la moitié sud du quart sud est de la section 20, dans le comté deux sud, range cinq est, contenant quatre cent dix 70-100 acres.

Le tout de la section vingt-neuf, dans le comté deux sud, étendue cinq est, contenant six cent quarante-deux 68-100 acres.

La moitié ouest et du quart sud-ouest de la section vingt et un, la moitié ouest du quart nord-ouest de la section vingt-huit la moitié nord du quart nord ouest et le quart nord ouest du quart nord est de la section trente-deux, et la moitié ouest du quart sud-est de la section trente, dans le comté deux sud, étendue cinq est, contenant trois cent soixante et un 10-100 acres.

La moitié est du quart nord-est et du quart sud est de la section dix-neuf le quart nord est de la moitié est du quart sud est de la section trente, dans le comté deux sud étendue cinq est, contenant quatre cent quatre-vingt 92-100 acres.

La moitié nord et le quart sud ouest du quart nord est et de la moitié ouest du quart sud est de la section trente-et-un, comté deux sud, étendue cinq est, contenant deux cents et 85-100 acres.

Le tout de la dite terre étant dans le district sud ouest de la Louisiane, et comprenant, en tout, deux cents quatre-vingt dix 25-100 acres, enregistrés dans le livre des aliénations W. W. aux pages 314 et seq. du bureau des transcrits de la paroisse Avoyelles.

2° Lots neuf et dix de la section 10 comté deux sud, étendue cinq est, contenant quatre-vingt 31-100 acres.

Les lots 11 et 12 de la section 21, comté deux, étendue sud 5 est, contenant quatre-vingt 20-100 acres.

Lots 13 et 22 de la section 28, comté 2, étendue sud 5 est, contenant quatre-vingt 24-100 acres.

Lots 13, 15, 20, 21, 23, 24, 29 et 30 de la section 29, étendue 2, étendue sud 5 est, contenant trois cent vingt et un et 28-100 acres d'après le plan fait par S. B. Robertson, voyer, enregistré dans le livre des transferts W. W. page 449 et seq. du bureau des transcrits de la paroisse Avoyelles, montant à cinq cent-soixante deux 2-100 acres.

3 Une certaine étendue de terre, située et étant dans la Paroisse de Vermillion dans cet état, dans un endroit nommé Hebert Cove, étant en partie du bois de charpente et en partie des terres de prairie, mesurant trois et demi arpents de face par vingt huit arpents de profondeur bornée à la partie supérieure par les terres de L. T. Briggs, et à la partie inférieure par les terres de Albert C. Hebert, à l'est par les terres de Mme Marie LeBlanc et à l'ouest par les terres de Edmund Hunsbury ensemble avec toutes les améliorations qui y appartiennent; la dite étendue de terre et mieux désignée et connue dans l'arpentage des Etats Unis, comme la première moitié de la moitié est du quart nord est et la moitié est de la moitié est du quart sud est de la section 30, comté 13, sud de l'étendue 3 est.

Conditions de la vente—Douze mois de crédit; l'acquéreur devra donner un bon à douze mois avec bonne sécurité approuvé par l'administratrice et hypothèque retenue sur la propriété vendue; l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes dues pour l'année 1897 en sus et au dessus du montant de l'adjudication, et déposer dix pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant Andrew Hero, jr, notaire.

19 déc—19 26—2 6 jan

Bureaux de la "National Debenture Redemption Co., Ltd," Nouvelle-Orléans 28 novembre 1897—Une réunion des actionnaires de cette corporation sera tenue le jeudi 23 décembre 1897, à 7 heures 30 P. M., aux bureaux de la compagnie No 737 rue Gravier, dans le but d'amender les articles VI, VII et VIII de la charte de cette corporation.

LEWIS W. BARTLETT. Secrétaire et Trésorier.
23 nov—1m

GEO. DE REYNA.

Agent de Propriétés

Bureau 322 Rue Royale,

Succursale de la Sun Insurance Company $75,000 à prêter sur des Propriétés foncières de la ville Heures: 9 30 à 11 a m et 2 à 3 p m. Téléphone No 451.
28 nov—1m.

F. Toro & Company vs Leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54,018—Division D Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à tous autres personnes intéressées d'avoir à déduire. dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons [s'ils en ont] pour lesquelles le compte final présenté par Frank Marquez, Shérif Civil et Syndic des Créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUÉRIN, Greffier.

Dinkelspiel & Hart, Avocats.
16 déc—16 23 25

Mandeville et Madisonville, STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 1er décembre 1897.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs-Elysées:

Tous les jours (excepté les dimanches) l'arrivée du train de 3 heures P. M.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5:45 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS:

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, et Old Landing les dimanches par le train de 8 h. A. M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de rue Gravier.

W. G. COYLE & CIE, Agents, No 323 rue Carondelet, coin Union.
3g mars—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante par le Shérif Civil,

—D'une Grande Quantité de—

Propriétés de Valeur Situées dans le Premier District de cette Ville,

Avec toutes les Bâtisses et Améliorations, etc., et toutes les Machines Bouilloires, Machineries, etc. Le tout Constituant la Fabrique entière de la "Orleans Manufacturing and Lumber Co."

A des Conditions de Vente Faciles et sans Evaluation.

—Dans l'Affaire de—

Frits Jahncke vs Orleans Manufacturing and Lumber Co. Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54,944—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

1° Douze certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Julia (anciennement Florida Landing), Willow, Clara et Cypress désignés comme lots Nos un à cinq sur un plan de G A. DeArmas, voyer, déposé dans l'étude de H. B. Cénas, ancien notaire; Six à Dix sur un plan de Pilié et DePouilly en date du 28 novembre 1865 déposé dans le bureau de C E. Girardy & Cie., et par les Nos 301 et 311 sur un plan de R. Desfield déposé en l'étude de G. R. Stringer ancien notaire, lots Nos un à dix mesurant chacun vingt cinq pieds de face à la rue Julie et chacun ayant une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds, excepté le numéro un qui a une profondeur de cent vingt-cinq pieds. Lot No 10 formant l'encoignure des rues Julie et Willow et lot No 1 formant l'encoignure des rues Julie et Clara Lot No 301 mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Willow sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles et lot No 311 a vingt-cinq pieds de face à la rue Clara sur cent vingt-cinq pieds de profondeur

Etant la même propriété qui a été acquise par les défendants par achat de la Teutonia Insurance Company par un acte passé pardevant J. Bendernagel, ancien notaire, le 1er jour d'août 1878, dûment enregistré dans le bureau des transcrits livre 130, folio 145.

2° Un certain lot de terre, situé dans les mêmes district et ilet que la propriété ci dessus décrite, désigné comme lot No trois cent deux sur un plan dressé par R. Delafield, voyer, en mars 1832, et déposé pour référence dans l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire; le dit lot mesure conformément au dit plan, vingt-cinq pieds de face sur la rue Willow par cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété acquise par les dits défendants par achat de James Skelly, par un acte passé pardevant J. Bendernagel, ancien notaire, le 10 d'août 1883, dûment enregistré dans le Bureau des Transcrits, Livre 128 folio 427.

3° Deux certains lots de terre, situés dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite; désignés comme lots Nos 309 et 310 sur un plan fait par Geo H. Grandjean, député voyer de ville en date du 5 mars 1891, annexé à l'acte ci-dessous passé pardevant J. Bendernagel, ancien notaire, le 9 avril 1891 et mesurant ensemble cinquante pieds de face à la rue Clara, la même largeur dans le fond sur cent vingt-cinq pieds, plus ou moins, de profondeur, entre lignes parallèles; étant la même propriété acquise par les dits défendants, par achat de Jas. P. V. Sweats, par un acte passé pardevant J. Bendernagel ancien notaire le 9 avril 1891, dûment enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 136, folio 535.

4° Un certain lot de terre situé dans les mêmes district et ilet que les propriétés ci-dessus, désigné par la lettre C, sur un plan fait par Sidney G. De l'Isle, voyer, le 3 juillet 1890, un devis duquel est annexé à l'acte ci-dessous passé pardevant Jas Simeon, notaire, en août 1890 et mesurant conformément au dit plan trente et un pieds trois pouces de face à la rue Cypress, par une profondeur de soixante deux pieds trois pouces entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, avec l'usage perpétuel d'une allée de chaque côté de trois pieds de largeur, ouvrant sur la rue Cypress. Etant la même propriété acquise par les dits défendants par achat de Mary D. Bradley par un acte passé pardevant James Simeon, notaire le 20 août 1890, dûment enregistré dans le bureau des Transcrits Livre 137 folio 133.

5° Trois certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Julia, Magnolia, Clara et Cypress, désignés comme lots Nos 276, 277 et 278 sur un plan dressé par R Delafield, daté en mars 1832 déposé en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire, conformément auquel les dits lots Nos 266 et 277 mesurent ensemble cinquante pieds de face à la rue Julia (anciennement Florida Landing) sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles et le dit lot No 278 mesure vingt-cinq pieds de face à la dite rue Julia sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles et face à la rue Clara, le dit lot formant l'encoignure des rues Julia et Clara.

Etant la propriété acquise par les dits défendants par achat de John B. Meyers, par acte passé pardevant J. Bendernagel ancien notaire le 19 novembre 1888, dûment enregistré dans le bureau des transcrits livre 130, folio 242.

6° Deux certains lots de terre, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cypress, Willow Claiborne et Lafayette, désignés par les Nos un et deux sur un plan de L. H. Pilié voyer, en date du 3 janvier 1845, et déposé dans l'étude de A. Chiapella, ancien notaire, conformément auquel dit plan les dits lots mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue Willow sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, le lot No Un formant l'encoignure des rues Willow et Cypress; les dites mesures étant toutes plus ou moins; étant la même propriété acquise par les dits défendants par achat des héritiers de Charles F. Thelemann par acte passé pardevant J. Bendernagel, ancien notaire, le 7 janvier 188—, dûment enregistré dans le Bureau des Transcrits, Livre 130, folio 274.

7° Cinq certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 425, borné par le Nouveau Canal, et les rues Euphrosine, Clara et Willow, désignés par les Nos un deux, trois, sept et huit, dans le dit ilet; lesquels dits lots mesurent comme suit, à savoir—

Le lot No Un forme l'encoignure du nouveau canal et de la rue Clara et mesure Trente-deux pieds de face au nouveau canal sur une profondeur de cent treize pieds sur un côté et cent quinze pieds sur l'autre côté; lot No Deux mesure Trente deux pieds de face au nouveau canal sur une profondeur de cent quinze pieds sur un côté et cent dix-neuf pieds sur l'autre côté.

Lot No Trois mesure trente-et-un pieds de face au Nouveau Canal sur une profondeur de cent dix-neuf pieds; lots Nos Sept et Huit mesurent ensemble soixante-quatre pieds de face sur le Nouveau Canal sur une profondeur de cent trente-quatre pieds et forment l'encoignure du Nouveau Canal et de la rue Willow.

Etant la propriété acquise par les dits défendants par achat de Simpson et Visard par acte passé pardevant J Bendernagel, ancien notaire, le 3 Février 1890 dûment enregistré dans le Bureau des Transcrits Livré,— folio —

8° Trois certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Willow (anciennement Martin) Clara, Euphrosine et le nouveau chemin coquillé, désigné comme lots Nos quatre, cinq et six de l'ilet No 15, sur un plan dressé par Geo T. Dunbar, voyer, en date du 9 janvier 1845 et déposé pour référence dans l'étude de D. L. McCay, ancien notaire, lesquels dits lots se joignent et mesurent comme suit, à savoir—

Chacun des dits lots mesure trente et un pieds, sept pouces et six lignes de face à la rue Euphrosine, trente et un pieds dix pouces et deux lignes de face au nouveau chemin coquillé par les profondeurs suivantes, à savoir—

Lot No Quatre a cent vingt-trois pieds deux pouces et six lignes sur la ligne du lot No Trois et cent vingt-six pieds dix pouces et une ligne sur la ligne du lot No Cinq. Lot No Cinq a cent vingt-six pieds dix pouces et une ligne sur la ligne du lot No Quatre et cent trente pieds cinq pouces et quatre lignes sur la ligne le divisant du lot No Six; et lot No Six a cent trente pieds. cinq pouces et quatre lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No Cinq et cent trente-quatre pieds et sept lignes de profondeur sur l'autre ligne le séparant du lot No Sept.

PRIX $1.50

W. G. TEBAULT

217 à 223 rue Royale

17 déc—1 an

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital payé	$500,000 00
Actif, 1er Janvier 1896	1,015 465 66
Surplus	259,874 69
Surplus aux détenteurs de polices	763,349 33

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHAS. LAUDUMIEY, CHAS. D. FOUCHE, OCTAVE LABARRE.
18 juin 97 1an

Etant la même propriété acquise par lesdits défendants par achat de R. B. Mitchell par un acte passé pardevant F. Kirchner, ancien notaire, le 24 août 1889, dûment enregistré au Bureau des Transcrits, Livre —, folio —

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur toutes les propriétés décrites ci-dessus et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent.

9° Toutes les machines, bouilloires et toutes les autres dépendances du moulin et fabrique de ladite compagnie sur les dits lieux ensemble avec les dépendances, comprenant l'entière fabrique de ladite compagnie.

Saisis dans l'affaire ci dessus.

Les propriétés ci-dessus décrites étant hypothéquées par les défendants par acte passé par devant Jeff C. Wenck, notaire, le 10 décembre 1891 pour garantir le paiement de 100 bons de $500 chacun en date du 10 décembre 1891 et dûs le 1er janvier 1905, avec 6 0/0 par an d'intérêt à partir du 1er janvier 1895 payable semi annuellement et représenté par des coupons attachés au dits bons; et desquels bons, dix de $500 chacun sont tenus par le plaignant, qui dans le susdit procès est à forcer le paiement de 10 coupons d'intérêt de $15 chacun dûs le 1er juillet 1897, attachés aux dits 10 bons respectivement, lesdits coupons intérêt déjà échus se montent en tout à $150. par conséquent d'après la loi les dites propriétés seront vendus sous les conditions suivantes à savoir.

I—L'acquéreur de son enchère devra payer comptant les frais et charges du procès et de la vente, ensemble avec $10 de frais de la copie de l'acte et les Taxes de la Ville et de l'Etat dues sur les dites propriétés s'il y en a, ainsi que cinq pour cent d'honoraires d'avocats sur le tout des dits 10 bons de $500 chacun, tenus par le plaignant et sur les dits coupons d'intérêt en litige. sont en tout $5,150.00

II—L'acquéreur après le paiement des dits frais, taxes et honoraires d'avocats, paiera en due proportion au principal des cent bons de $500 chacun déjà échus et à échoir attachés aux dits bons, la réclamation du dit plaignant se montant à $150 étant pour les coupons intérêts déjà échus et dûs le 1er juillet 1897 attachés aux dits bons hypothécaires possédés par le dit plaignant.

III—L'acquéreur retiendra entre ses mains du prix d'adjudication, et jusqu'à ce point assumera en due proportion au principal et les intérêts le paiement du principal des cent bons hypothécaires de $500 chacun, dûs le 1er janvier 1905 et les divers coupons d'intérêt de $15.00 chacun attachés aux dits bons respectivement et représentant l'intérêt semi-annuel au taux de 6 0/0 par an sur ces dits bons, desquels coupons la série suivante tombant due le 1er janvier 1898 et aussi assumera dans la due proportion le paiement des 90 coupons d'intérêt de $15 chacun attachés respectivement à chacun des 90 bons hypothécaires non tenus par le plaignant; les dits coupons représentant l'intérêt semi annuel dû le 1er juillet 1897.

L'acquéreur assumera toutes les obligations, etc., comme contenues dans l'hypothèque primitive, passée pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, le 10 décembre 1894, enregistré au Bureau des Hypothèques de cette paroisse, dans le Livre 516, au folio, 625.

IV—Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats du plaignant.
4 déc—4 6 7 10 17 24 31—jan 6

PAR SIMMONS & COHN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DU SYNDIC.

Le Contenu Entier des Magasins et Entrepôts, Consistant en Ustensiles pour

Moulins, Ustensiles pour Sucreries, Fer en Barre, etc.

M. Schwartz et Cie vs leurs Créanciers

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,—Division E.—No 50,562.

PAR SIMMONS & COHN, ENCANTEURS—le JEUDI, 13 janvier 1898 à 11 heures A. M., et continuant jusqu'à ce que le stock entier soit vendu.

EN VERTU et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, et adressé aux syndics soussignés, il sera vendu aux enchères publiques, aux dates ci-dessus mentionnées, le contenu entier du magasin connu comme le No 315 rue Magasine, consistant en ustensiles pour moulin, fer en barres, ustensiles pour sucrerie et d'autres marchandises ayant rapport à cette ligne.

Aussi le contenu de l'entrepôt connu par les Nos 1110 à 1120 rue Magasine, consistant en un lot de Machines de seconde main: Poulies, Tuyaux, Pompes, etc

Aussi, le contenu du lot à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Amelia (en face des Docks Stuyvesant) consistant en Bouilloires, Réservoirs, etc., de seconde main.

Aussi, le contenu du lot à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Adèle, consistant en Bouilloires, etc., de seconde main.

Les marchandises ci dessus seront adjugées au plus fort enchérisseur en lots d'après les catalogues que l'on peut voir en s'adressant dix jours avant la vente aux bureaux des Syndics No 315 rue Magasine.

Conditions de la vente—Un quart comptant, la balance garantie par des billets payables en douze mois, avec l'intérêt légal usuel et endossés à la satisfaction des Syndics.

EDWARD WEIL, SUMPTER TURNER } Syndics.
SIMMONS & COHN, Encanteurs.

19 déc—19 26—jan 2 9 13

Succession de Henry Street.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54,294—Division E—Attendu que John A. McLean a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Henry Street, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

16 déc—16 23 26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Sixième District.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company vs Benjamin Nicholls et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 53,405—En vertu d'un writ de fieri facias contre Augustus Elmer, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 13 janvier 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Propriété sur le côté supérieur de l'avenue Napoléon, entre les rues St George et Long, et plus particulièrement décrite comme étant située dans l'ilet No 584 du sixième district, borné par les rues Jena, St George, Long et l'avenue Napoléon, et decrite sur les listes d'assessement de la ville de la Nouvelle-Orléans comme lot No 15, mesurant trente pieds de face à l'avenue Napoléon sur cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété d'Augustus Elmer.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ. Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
10 déc—10 17 24 31- 6 13 jan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande et attrayante propriété de résidence de valeur, du Sixième District, portant le No 1328 avenue Louisiana, coin de la rue Colisée, entre les rues Colisée et Chestnut.

(La rue à l'arrière, Delachaise.)

Thomas Sully versus Mme M. T. Hepp.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,485—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville. JEUDI, 30 décembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 277 ou 15, borné par l'avenue Louisiana et les rues Colisée, Chestnut et Delachaise, mesurant quatre-ving-sept pieds deux pouces et une ligne de face sur l'avenue Louisiana, la même largeur dans le fond, sur une profondeur et façade à la rue Colisée de cent vingt-huit pieds, un pouce et sept lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté de cent vingt-huit pieds deux pouces. Ladite portion de terre formant l'encoignure de l'avenue Louisiana et Colisée; laquelle dite propriété a été acquise par la défenderesse le 5 août 1889. Reg C. O. B. 132, folio 14.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ. Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

F. Rivers Richardson, avocat pour le plaignant.
26 nov—26 27—déc 3 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le Premier District.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company vs James Mullaley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 51,637 — En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet désigné par le lot No 677 borné par l'avenue Hagan, et les rues Rendon, Commune et Gravier, mesurant cent vingt pieds de face à l'avenue Hagan sur trente et un pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur et désigné sur les rôles d'assessment de la ville de la Nouvelle Orléans comme lot No dix-sept.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

E. E. Moise, Avocat pour les plaignants.
17 déc—17 24 31—jan 7 14 20

Interdiction de Clementine Spencer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,056—Division D—Attendu que George Spencer a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur dans l'affaire de Clementine Spencer; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

23 déc—23 30—janv 1